

ANIMATEUR / ANIMATRICE RELAIS PETITE ENFANCE (RPE)

Date de publication :	17//06/2024
Date limite de candidature :	17/07/2024
Date prévue du recrutement :	02/09/2024
Type de recrutement :	Fonctionnaire ou contractuel de droit public
Grades ou cadres d'emploi :	

MISSIONS

Niveau du diplôme requis :	<p>Niveau égal ou supérieur à Bac +2 (éducateur de jeunes enfants, puéricultrice, infirmière, assistant de vie social, conseiller en économie sociale et familiale, animateur socio-culturel, psychomotricien, psychologue etc.)</p> <p>Permis B obligatoire – poste en itinérance</p>
Descriptif de l'emploi :	<p>Le rôle de l'animateur RPE s'inscrit dans le double objectif poursuivi par la Caisse Nationale des allocations familiales (Cnaf) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Améliorer l'information et l'accompagnement des familles sur l'ensemble des modes d'accueil ; • Améliorer la qualité et la professionnalisation de l'accueil individuel.
Descriptif des missions du poste :	<p>Sous l'autorité du responsable de pôle services à la population et chantier d'insertion, vous aurez en charge les missions suivantes :</p> <p><u>Missions / Activités principales :</u></p> <p>INFORMATION / ORIENTATION</p> <ul style="list-style-type: none"> • <u>Des familles :</u> <ul style="list-style-type: none"> - Entretien avec les familles en recherche d'un mode de d'accueil, information générale sur chaque type de mode d'accueil, collectif et/ou individuel, mise en relation de l'offre et de la demande - Information sur les modalités administratives, financières, droits et devoirs... - Soutien à la fonction d'employeur, accompagnement aux documents administratifs, déclarations pajemploi ... - Orientation sur les interlocuteurs privilégiés pour des questions spécifiques • <u>Des professionnel-les de l'accueil individuel,</u> <ul style="list-style-type: none"> - Information individuelle ou collective sur le statut des professionnels de l'accueil individuel de l'enfant, assistant-e maternel-le et employé-e garde d'enfants, convention collective, évolution législative... - Information aux candidat-es à l'agrément - Orientation sur les interlocuteurs privilégiés pour des questions spécifiques <p>ECOUTE ET MEDIATION</p> <ul style="list-style-type: none"> • Médiateur dans l'aide à la rédaction du contrat de travail • Ecoute des familles dans leurs difficultés vis-à-vis d'un enfant en lien avec le mode d'accueil ou vis-à-vis de leur assistant-e maternel-le ou garde d'enfants • Ecoute des professionnel-les dans les difficultés rencontrées vis-à-vis d'un enfant ou de ses parents • Position de médiateur à la demande des deux parties en cas de conflit. <p>ANIMATION COLLECTIVE</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mise en place de temps d'éveil et de socialisation collectif avec les assistant-es maternel-les et les enfants accueillis

	<p>PROFESSIONNALISATION DES ASSISTANT-ES MATERNEL-LES</p> <ul style="list-style-type: none"> • Valoriser des compétences des professionnel-les • Favoriser la réflexion sur le positionnement professionnel, vis-à-vis de l'enfant, vis-à-vis du parent... • Promouvoir la formation continue <p><u>PROMOUVOIR LE METIER D'ASSISTANT-ES MATERNEL-LES</u></p>
<p>Profil recherché :</p>	<p><u>Savoir-être et savoir-faire :</u></p> <p>En lien avec les missions du RPE, l'animateur doit notamment être en capacité d'accompagner à la fois les assistants maternels et les parents, de communiquer sur l'action du relais et de nouer et entretenir des partenariats.</p> <p>Compétences indispensables :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Sens du relationnel • Autonomie • Capacité à travailler en équipe • Sens de l'écoute • Esprit fédérateur / travail en partenariat • Esprit d'analyse et d'observation (mise en place d'ateliers adaptés aux besoins, accompagnement et mise en place d'action de professionnalisation en cohérence avec le public etc.) <p><u>Capacité à développer le travail d'animation, ce qui implique la connaissance de l'enfant et les techniques d'animation.</u></p> <p>Le + indispensables : Ethique et posture professionnelle</p> <ul style="list-style-type: none"> • Non jugement • Discrétion • Respect • Neutralité

CONDITIONS DE TRAVAIL

Lieu d'affectation :	
Service d'affectation :	
Pôle :	Population
Temps de travail :	35h
Les horaires sont-ils fixes ?	oui
Spécificités du poste	Déplacement/ itinérance
Rémunération	Traitement de base +Rifseep+cnas+fmd

POSITIONNEMENT DU POSTE

Rattachement hiérarchique :	Au chef de Pole
Fonctions d'encadrement :	/
Relations (interlocuteurs internes) :	
Relations (interlocuteurs externes) :	Partenaire-Assistante Maternelle- Parents

CANDIDATURES

Les candidatures sont à adresser à :

M. Le Président

Communauté de Communes des Hautes Vosges

24 rue de la 3^{ème} DIA

88310 CORNIMONT

Informations complémentaires :

- Thomas CHARBONNIER, DGS et responsable RH recrutement@cchautsvosges.fr